

Rapport du groupe de travail « *Info Verso* (antenne, web et RS) »

Séance du 11 février 2019

1. SYNTHESE DU RAPPORT

Exprimant sa volonté d'être mieux comprise dans sa mission, ce faisant de gagner encore en crédibilité, la RTS a estimé *qu'informer sur le monde* ne suffisait plus et qu'il convenait, désormais, d'expliquer publiquement le travail journalistique, ses choix, ses enjeux et ses contraintes. En donnant à voir ce qui se joue derrière le rideau de scène, la RTS fait incontestablement acte de pédagogie et de transparence : elle explique et s'explique ; elle permet ainsi au public de mieux connaître ce qui sous-tend son travail et ses réalisations, tout en lui offrant la possibilité d'entrer dans une forme de partenariat interactif par une nouvelle plateforme de dialogue. Le Conseil du Public, sur la base de l'analyse des produits *Info Verso* des six premiers mois, estime que l'objectif est atteint, le mandat rempli et l'interface avec le public effective. Il mesure l'importance de l'effort de communication effectué, soutient la démarche et invite à la poursuivre dans l'esprit qui est le sien : *défense et illustration* du métier de journaliste et du fonctionnement d'un média audiovisuel public, en évitant le double écueil de l'autojustification et d'une forme de prosélytisme !

2. CADRE DU RAPPORT

a) **Mandat**

Mandat a été donné au groupe de travail d'analyser la démarche *Info Verso* lors de la séance de programmation (automne 2018) fixant les émissions à analyser au premier semestre 2019.

b) **Période de l'examen**

Différents pointages sur la période allant d'août 2018 à janvier 2019

c) **Examens précédents**

d) **Membres du CP impliqués**

Matthieu Béguelin (SRT-NE), Jean-Bernard Busset (SRT-GE), Léon Gurtner, responsable du rapport (Conseil régional RTSR)

e) **Angle de l'étude (émissions considérées)**

L'ensemble des produits *Info Verso*, sur les différents supports RTS, pour la période indiquée. Au vu de la diversité des supports, nous distinguerons dans notre analyse les vidéos, les podcasts et l'interface Facebook (FB).

3. **CONTENU ET FORME**

Remarque préliminaire

Le CP a pris bonne note que la concrétisation du projet *Info Verso*, clairement présenté le 28 août 2018 par les premières vidéos apparaissant sur le fil des événements par Christophe Chaudet, directeur Actu et Sports, Joël Marchetti, rédacteur en chef-adjoint et Magali Philip, responsable des réseaux sociaux à l'Actu RTS, répond à plusieurs attentes et vise notamment les objectifs suivants:

- agir au niveau de la méta-information : tenir un discours sur « le produit » RTS ;
- sortir des tours d'ivoire des salles de rédaction ;
- nouer un dialogue critique avec le public au travers des réseaux sociaux ;
- montrer ou démontrer comment se positionner face aux fake-news ;
- réagir au climat anti-médias qui s'est invité dans la profession.

***Info Verso*, ce sont à la fois des vidéos et des podcasts déposés sur la page Info-Verso de RTS.ch et un suivi des flux sur la plate-forme Facebook. Nous traitons ces publications séparément ci-dessous.**

a) **Les vidéos**

Les sujets développés et les questions traitées dans les vidéos sont effectivement en lien direct avec la mission d'un média audiovisuel de service public et avec le travail de ses journalistes, producteurs et responsables. Les choix effectués sont judicieux et tout à fait pertinents dans l'idée d'informer le public sur les coulisses et les arcanes du métier de journaliste. Dont ils traduisent bien la réalité en donnant à voir les ressorts, les exigences, les difficultés.

Les sujets varient en importance ou en gravité, mais tous ont un rapport avec l'exercice de la profession. De la présentation du projet lui-même, des aléas du direct (Joël Robert depuis l'aéroport de Moscou au Journal du Matin), du travail effectué aux aurores, pour ne pas dire de nuit, des difficultés des envoyés spéciaux (A bord de l'Aquarius, à Abu Dhabi, en Chine, aux USA...) des négociations pour les droits dans le domaine des Sports, de l'implication des journalistes qui n'hésitent pas à payer de leur personne (Des reportages qui collent à la peau, Gilles Cléménçon et le vaccin contre Ebola), des critères retenus pour la qualification d'un acte violent (Terroriste ou pas ?), *Info Verso* traite aussi de sujets plus légers : l'habillement des journalistes, notamment à l'heure de la radio filmée ou les téléphones portables de Darius Rochebin.

Autre exemple symptomatique : la fabrication du 19h30 à partir de la réunion de rédaction du matin destinée à mettre de l'ordre dans le flux des infos parvenues. La capsule vidéo montre bien la nécessaire prise de recul qui assurera une sélection cohérente des infos qui seront publiées ainsi que le montage des sujets et l'adaptation des éléments de langage pour et avec le présentateur.

Dans les dernières publications de RTSinfo sur *Info Verso*, on peut mentionner l'excellent décryptage de la situation au Venezuela par Cédric Guigon, les coulisses de l'enquête de François Ruchti au Maroc, ainsi que la pratique particulière du métier en Chine par Michael Peuker.

La durée de ces vidéos est de 3 à 6 minutes, format qui convient bien à une explication, jugée généralement suffisante, claire et intéressante. Le rythme est soutenu, pas de bavardage inutile. Le ton est juste et atteste d'une volonté de recherche d'objectivité (explication de Laurent Caspary sur les critères définissant un acte terroriste ou non). Relevons au passage l'enthousiaste démonstration du rédacteur en chef des Sports sur la négociation des droits TV !

b) **Les podcasts**

Cinq épisodes podcasts de Magali Philip traitent différentes facettes du métier actuel de journaliste à la RTS, au travers du témoignage de cinq journalistes : de Maurine Mercier en Tunisie et en Lybie à Nicolae Schiau sur la route des migrants vers l'Europe, d'Abraham Zysiadis et ses 37 ans de métier à Aurélie Cuttat de Nouvo ou Tout Bo qui assume d'exercer un journalisme de « points de vue », en passant par Jordan Davis arrivé à la RTS en provenance directe de Los Angeles. Chacun d'entre eux a dû prendre en compte les changements de leur

métier face à l'évolution numérique caractérisée par l'arrivée des smartphones et réseaux sociaux.

La durée de ces témoignages audio oscille entre 25 et 30 minutes. « Salut » est le mode de ... salutations ; le tutoiement est de rigueur ! A voir...

L'avantage de ce format est incontestablement de permettre au journaliste interviewé de traiter de nombreuses facettes de son travail, d'exprimer ses attentes, ses satisfactions comme ses frustrations. Les réponses apportées sont parfois intéressantes et pertinentes, parfois moins riches et moins informatives. Les journalistes semblent ne pas connaître les questions à l'avance : cela a l'avantage de l'authenticité, mais pêche par contre par des hésitations ou un manque de réponses circonstanciées. Comme un seul journaliste est questionné, l'auditeur n'entend qu'un seul point de vue, par ex. le podcast sur le sujet « Pratique-t-on vraiment un journalisme différent aujourd'hui avec Abraham Zisyadis ? » Ce sujet aurait pu être enrichi par un échange, voire un débat, entre deux ou trois professionnels.

c) **La plateforme Facebook et suivi des flux**

Tout d'abord il convient d'observer que le réseau social Facebook se prête bien à une telle entreprise, permettant des partages faciles, une modération des commentaires, ainsi que d'engager des conversations sous les publications.

Les publications sont de plusieurs ordres entre ce que la RTS publie elle-même d'une part et les posts des membres du groupe d'autre part. Les premières consistent en une compilation de sujets portant sur l'exercice du journalisme au sein de la maison, provenant régulièrement de questions ou remarques initialement publiées sur le groupe et aussi d'un sondage interne sur le type de sujets souhaités.

Les secondes, celles des membres, varient entre compliments/remerciements, questions et remarques, parfois courroucées, sur le traitement de l'actualité. Il y a aussi quelques remarques plus inattendues, comme le commentaire d'une membre qui a été fâchée de voir apparaître à l'écran un journaliste vêtu d'une veste dont la marque est cible de critiques pour l'utilisation de fourrure. Cette question a d'ailleurs donné lieu à une vidéo explicative. On trouve aussi un certain nombre de questions plus techniques, portant, par exemple, sur l'usage d'images d'archives ou provenant d'agences. La diversité des questions et des remarques est fort intéressante, démontrant un intérêt marqué pour cette plateforme et le métier de journaliste audio-visuel.

La RTS est très réactive et répond donc rapidement, même si ce n'est que pour annoncer qu'une réponse plus détaillée arrivera un peu plus tard. Les réponses sont argumentées, évitent de tomber dans la polémique en restant factuelles et réaffirment les principes fondant l'action journalistique. Elles permettent le plus souvent de rencontrer la satisfaction des membres. RTS. On note également qu'une communauté se constitue au fil du temps et qu'il n'est pas rare que d'autres membres prennent la défense de la RTS quand celle-ci est vivement attaquée.

Restent plusieurs cas d'auditeurs/télespectateurs qui ne sont pas satisfaits des réponses apportées, cela principalement car les reproches qu'ils ont adressés relèvent plus d'une différence de point de vue sur les sujets que d'une question relevant purement de la pratique journalistique. Certains surfeurs, apparemment des habitués de FB, se font une joie de critiquer sans – apparemment - connaître, voire de provoquer en insistant souvent sur la subjectivité de la RTS. Ainsi, la couverture du conflit en Syrie, de l'actualité Russe, des relations avec l'Union européenne ou, ces derniers temps, du Venezuela sont souvent l'objet de critiques assez vives, allant parfois jusqu'à l'accusation de partialité.

Ces accusations ne sont pas sans rappeler la tournure de certains débats, notamment sur les réseaux sociaux, lors de la campagne sur l'initiative NoBillag. Quoi qu'on en pense, ces réactions interrogent sur notre capacité commune à lire, entendre, écouter des propos auxquels on n'adhère pas, nécessaire dialectique que les algorithmes de FB ne facilitent pas, tendant à faire évoluer les gens en vases-clos. Cela montre aussi l'intérêt d'une telle plateforme d'échanges, permettant de montrer qu'à défaut de pouvoir satisfaire tout le monde, la RTS maintient un dialogue critique sur son travail d'information. On notera, enfin, et non sans un sourire, que ces personnes si critiques de la RTS suivent pourtant avec une très grande attention ses programmes.

Cela dit les posts de ce type sont le fait d'une petite minorité, quand bien même ces posts provoquent des discussions pouvant générer une bonne soixantaine de commentaires, mais évitant globalement de tomber dans le trolling.

L'activité du groupe est relativement calme, en ce sens qu'il y a eu, au mois de janvier, 20 publications de membres. Evidemment, leur nombre peut varier selon l'actualité et les types de sujets traités. En voici quelques exemples :

13 janvier, à la suite d'un post du 2 janvier transmis par Reda Bennani, qui s'interroge sur la façon de transmettre l'information relative à une agression commise dans la nuit du 31 décembre en Allemagne contre des ressortissants étrangers (attaque « terroriste ou criminelle » ?).

Réponse de RTSinfo : *Le 2 janvier Réda Bennani nous demandait ici comment nous posions le qualificatif terroriste sur une attaque. C'est le rédacteur en chef de RTSinfo radio, Laurent Caspary, qui lui répond dans la première chronique radio de #InfoVerso avec Antoine Droux.*

Excellente application du principe conduisant à la fonction d'*Info Verso* en ajoutant une séquence dans l'émission *Médialogues* relative à une question posée sur la page FB.

24 janvier, par François Cerberus :

Bonjour à tous. Dites-moi la RTS, quelles qualifications avait Bernard-Henri Lévy pour que vous l'acceptiez sur votre plateau pour parler de l'UE ? Est-ce qu'il connaît les traités européens (TUE, TFUE, MES...) ? En avez-vous cité ne serait-ce qu'un pendant votre "émission" ? Avez-vous demandé à BHL pourquoi il avait la fâcheuse habitude de soutenir les idées venant de ce que certains appellent "les heures sombres" ? En bref, pourquoi avoir invité un tel zouave?

Ce post a fait l'objet d'un échange abondant entre surfeurs et réponse a bien été apportée par RTS-info.

14 janvier, Stéphane Koch :

Bonjour, j'aurais deux questions concernant le reportage de Temps Présent du 10 janvier dernier « Le téléphone portable, une arme d'addiction massive ».

Réponse de RTSinfo : *Bonjour, pour ce reportage nous vous renvoyons sur la page de l'émission. Temps présent ne fait en effet pas partie du département de l'actualité. Avec nos excuses !*

25 janvier, Carole Changeat :

Où puis-je m'adresser concernant RTSsport ? Le patinage artistique en l'occurrence ? Merci d'avance.

Réponse de RTSinfo : *Bonjour, vous pouvez vous adresser en message privé à la page FB de RTSsport ou leur écrire via le formulaire de contact sur le site rts.ch Bonne journée !*

Les départements de la RTS sont-ils si hermétiques qu'on ne puisse donner une réponse directe, ou par l'intermédiaire dudit Département ?

d) Sens des responsabilités

Bien. Informations, explications et réponses sont données avec rigueur et compétence.

e) Conformité à la Charte RTS et aux règles de déontologie

En ordre.

4. **RECOMMANDATIONS**

- Il serait bon d'élargir le champ *d'Info Verso* à RTS-Sport et à Temps Présent, car il s'agit aussi d'infos susceptibles d'être débattues.
- Podcasts témoignages : envisager de varier la forme des publications, en alternant le nombre des invités et en permettant ainsi que s'instaure un débat entre deux ou trois journalistes.
- Plateforme FB : les questions parfois à tiroir qui sont posées mériteraient peut-être la tenue de « lives » permettant à un responsable ou à un journaliste de répondre directement à ces questions. L'exercice est un peu plus « périlleux » du fait de son immédiateté, mais susciterait probablement l'intérêt des membres du groupe. On pourrait aussi imaginer un tel dispositif pour des correspondants à l'étranger selon les sujets faisant l'actualité.

Fribourg, le 2 février 2019

Au nom du groupe de travail du CP : L. Gurtner, rapporteur